



COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 06/06/2025

## **Finasucre clôture son opération de Rachat d'Actions propres**

**Le processus de Rachat d'Actions propres s'est achevé ce vendredi 6 juin. Aux termes de la période d'offre, la société procédera au rachat de 7.527 actions pour un montant total de 43.8 millions d'euros, soit 9.4% du total des actions de la société. Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actions rachetées seront annulées.**

Pour rappel, ce rachat d'actions propres répond à la demande de certains actionnaires de créer de la liquidité afin de leur permettre de céder leur participation. Il s'intègre dans une réflexion stratégique plus large qui vise à repositionner Finasucre pour le futur, avec notamment un recentrage progressif du groupe sur ses activités agro-industrielles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Finasucre du 13 mai dernier avait approuvé à 98% l'autorisation de rachat d'actions propres pour un montant maximal de 80 millions d'euros.

### *A propos de Finasucre*

Finasucre est un groupe industriel familial belge spécialisé en particulier dans trois activités agro-industrielles : le sucre, les noix ainsi que l'acide lactique et poly-lactique. Le groupe dispose également d'un pôle immobilier détenant des participations financières dans des sociétés immobilières basées essentiellement en Belgique. Finasucre détient enfin un pôle financier détenant des participations directes dans des sociétés cotées et dans des sociétés non cotées.

Sur base des résultats de l'exercice 2024, Finasucre réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 544 millions et un EBITDA consolidé de € 41 millions.

### **Contact presse**

Ermeline Gosselin - 0478/57.18.67